

**Rapport de la commission de l'aménagement et de l'environnement chargée d'examiner la pétition intitulée: «Contre le projet d'aménagement de la rue du Beulet».**

**Rapport de M. Olivier Norer.**

La pétition a été renvoyée par le Conseil municipal en date du 13 septembre 2006 à la commission des pétitions qui l'a réacheminée vers la commission de l'aménagement et de l'environnement le 2 octobre 2006. Cette dernière s'est réunie à trois reprises, les 14 novembre et 19 décembre 2006 ainsi que le 6 mars 2007, sous la présidence de M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued, pour traiter de cet objet. Les notes de séances ont été prises par M. Christophe Vuilleumier. Que tous deux en soient chaudement remerciés.

**Texte de la pétition**

La pétition adressée aux autorités a un intitulé et un descriptif d'une brièveté déconcertante. Elle est seulement libellée «Commerçants, clients, habitants, pétition contre le projet d'aménagement de la rue du Beulet». Cette concision extrême n'a dans un premier temps pas aidé la commission à saisir l'objet de la contestation. C'est pourquoi un certain historique est nécessaire.

**Historique avant le dépôt de la pétition P-178 (13 septembre 2006)**

Les informations ci-dessous reprennent en substance les informations du site du Forum Saint-Jean-Charmillles ([www.forum1203.ch/beulet.html](http://www.forum1203.ch/beulet.html)). Le rapporteur prie les lecteurs de s'y référer pour davantage d'informations. Pour information, le Forum Saint-Jean-Charmillles est un espace de débats et d'informations pour les habitants et les associations des quartiers.

*Mars 2005*

Suite aux discussions et projets issus du groupe de travail «Zone 30 km/h» et aux forums relatifs à ceux-ci, la Ville de Genève a souhaité reconstituer un groupe de travail pour avancer en particulier sur les aménagements des rues de Saint-Jean et du Beulet. A la demande des habitants présents, le groupe de travail se scinde en deux, chacun s'occupant de «sa» rue.

### *Mai 2005*

Les habitants et commerçants mobilisés pour la revalorisation de la rue du Beulet décident à la majorité des personnes présentes qu'il ne faut pas se précipiter pour réaménager cette rue mais attendre la fin des travaux sur la rue de Saint-Jean. Par ailleurs, une forte préoccupation se dégage quant à la suppression de quelques places de stationnement – inévitable en cas de réaménagement et de revalorisation.

### *Juin 2005*

Le groupe de travail se rassemble autour d'un seul projet proposé par l'espace d'arts contemporains Attitudes. Une demande est rédigée et envoyée aux magistrats concernés pour envisager la faisabilité d'un concours artistique pour revaloriser la rue du Beulet.

### *Janvier 2006*

Des représentants du Service d'aménagement urbain, du Fonds d'art contemporain, d'Attitudes, du groupe de pilotage et des habitants se réunissent pour faire le point de la situation.

### *6 juin 2006*

Soirée Forum: Informations, témoignages et débats sur une éventuelle mise en valeur de la rue du Beulet. En présence d'habitants, d'usagers, de commerçants de Saint-Jean, ainsi que de représentants des services de la Ville de Genève et d'Attitudes, espace d'arts contemporains sis à la rue du Beulet (PV disponible sur le site internet du Forum). Afin de donner un signal plus clair, l'assemblée est consultée formellement: cinq personnes s'opposent à la poursuite d'un aménagement dans le cadre d'un concours artistique alors que 21 se montrent favorables (5 abstentions). Un groupe de travail devrait mettre en application cette décision.

### **Séance du 14 novembre 2006**

*Audition de M<sup>me</sup> Jacqueline Meng, M<sup>me</sup> Pâquerette Fischer et M. Joachim Alves, représentants des pétitionnaires*

M<sup>me</sup> Meng expose ses griefs à l'encontre du comité du Beulet, dont elle était membre à ses débuts. Selon elle, il est devenu antidémocratique et les débats ne se sont pas bien déroulés le 6 juin 2006. Elle remarque qu'il est complètement inutile de procéder à la réalisation des esquisses (mise en place de bacs à fleurs et des bancs) dans cette rue tant que la zone 30 km/h n'est pas terminée. M<sup>me</sup> Meng

ajoute que, sur les 40 commerçants de cette rue, seuls six habitent le quartier alors que les autres viennent de l'extérieur en drainant de la clientèle. Elle se demande comment feront ces commerçants et leurs clients si les places de parc sont supprimées. Selon elle, il y a 34 voitures sur les 112 mètres de la rue.

M. Alves déclare craindre pour son commerce si les places de parc sont supprimées. Il rappelle que cette rue est froide et que les gens ne s'arrêtent pas volontiers.

M<sup>me</sup> Meng signale ensuite que le projet présenté par Attitudes, basé sur le concept Pipilotti à Saint-Gall, ferait désordre dans cette rue.

#### *Première discussion et vote des auditions*

Une commissaire socialiste propose l'audition de la Maison de quartier de Saint-Jean, ainsi que des services concernés de la Ville.

Une commissaire démocrate-chrétienne remarque qu'il serait judicieux d'entendre les animateurs de la séance du 6 juin.

Les auditions du Forum de Saint-Jean et du Service d'urbanisme sont acceptées à l'unanimité (1 DC, 1 R, 2 S, 2 Ve, 1 UDC, 1 T, 2 AdG/SI, 3 L).

### **Séance du 19 décembre 2006**

*Audition de M<sup>me</sup> Olowine Rogg (Forum Saint-Jean-Charmilles) et de MM. Stefaan Raë et Martin Gonzenbach*

M<sup>me</sup> Rogg prend la parole et explique être la secrétaire du Forum Saint-Jean-Charmilles (financé par la Ville de Genève) et être en charge de la communication des différents groupes de travail du Forum, lequel, elle le rappelle, est un espace de discussion pour les associations et les habitants. Elle rappelle ensuite que ce projet a été lancé à la suite de l'établissement de la zone 30 km/h puisque les autorités ont en effet demandé aux habitants ce qu'ils pensaient d'un réaménagement de cette rue. Elle ajoute que quatre séances de travail regroupant les habitants et des commerçants ont eu lieu et que c'est au cours de la cinquième séance, le 27 juin 2005, qu'il a été décidé d'adresser une lettre au Fonds municipal d'art contemporain afin d'organiser un concours.

Elle mentionne que le Fonds d'art contemporain a répondu favorablement, à la condition que la population soit d'accord avec ce projet. Elle remarque que deux séances supplémentaires ont alors été organisées afin d'informer la population en exposant les différentes options. Elle précise que des papillons et des affiches ont été posées afin d'annoncer cette séance. Elle évoque ensuite la pétition

de M<sup>me</sup> Meng et déclare que cette pétition était accompagnée d'un extrait de PV non daté. Elle signale que cette pétition a semblé peu judicieuse, puisque le projet n'était pas encore abouti et que les discussions étaient en cours. Elle mentionne que le résultat de cette pétition a surtout été de démobiliser la population. Elle ignore en l'occurrence pourquoi les gens ont signé cette pétition, mais elle pense qu'il s'agit de personnes qui ne se sont pas investies et qui ne connaissent pas la situation. Elle craint qu'un statu quo ne se dégage au final.

M. Raë prend ensuite la parole et déclare ne pas partager l'opinion de M<sup>me</sup> Rogg. Il pense en l'occurrence qu'il existe un malaise dans ce quartier. Il précise habiter la rue du Beulet et être entré dans le groupe de travail afin de savoir qui prétendait représenter les habitants. Il ne croit pas qu'un groupe de travail de six ou 30 personnes puisse représenter la population et il rappelle qu'il ne s'agit pas d'élus. Il remarque encore que les représentants de la Ville étaient plus nombreux que les habitants lors de cette fameuse séance du mois de juin et que les décisions étaient déjà très arrêtées. Il signale ensuite qu'il est par ailleurs vrai que séparer la problématique de la rue du Beulet de celle de la rue de Saint-Jean semble artificiel et que les informations ne sont pas données à la population. Il rappelle encore que ce quartier est calme et convivial et que supprimer des places de parc risque de nuire à cette situation. Il pense que les automobilistes tourneront de longs moments pour trouver une place, ce qui pourrait en outre diminuer la clientèle des commerces. Il évoque encore le parking du Tilleul et mentionne qu'il n'est pas si près et qu'il reste une option désagréable pour les femmes qui devraient s'y garer la nuit. Il ne comprend en définitive pas pourquoi la rue du Beulet devrait faire l'objet d'un aménagement particulier alors que les endroits sont nombreux dans le quartier où les aménagements laissent à désirer. Il termine en signalant également que nombre de personnes ne comprennent plus la lisibilité de la réglementation des rues dans ce quartier.

M. Gonzenbach signale quant à lui que le Forum est une expérience très riche et que la possibilité de discuter avec les services de la Ville s'est révélée une chance. Il pense en outre que la situation est à présent relativement difficile, puisque tout a été polarisé autour de la problématique des places de parc. Il remarque encore que la question de la représentativité est effectivement discutable, mais il mentionne que cette rue mériterait tout de même un aménagement qui pourrait encourager le commerce de proximité. Il rappelle en l'occurrence que la rue du Beulet représente le centre du quartier et qu'elle a triste mine. Il rappelle ensuite qu'il s'agit d'un quartier résidentiel et que le problème des places de parc n'est pas très vif la journée.

M<sup>me</sup> Rogg mentionne alors que le Forum ne défend pas des intérêts comme une association et qu'il s'agit d'un espace d'informations et de débats. Elle précise ensuite que la rue de Saint-Jean et la rue du Beulet ont été scindées lors de la première séance par les participants eux-mêmes.

Un commissaire Vert mentionne ensuite qu'il y a donc eu plusieurs crispations à l'égard des propositions de la Ville et plus particulièrement à l'égard de la question des places de stationnement.

M. Raë acquiesce et il mentionne qu'il semblait également judicieux à plusieurs personnes d'attendre la fin des travaux de la rue de Saint-Jean avant de se pencher sur la question d'un aménagement de la rue du Beulet.

M<sup>me</sup> Rogg ajoute qu'il y a également eu des sortes de règlements de compte entre les habitants et les services de la Ville.

Une commissaire socialiste intervient et déclare que soit la commission considère que les habitants ne peuvent pas trouver de consensus et que la décision doit revenir au final au politique, soit la commission imagine que le Forum aboutira à une solution. Elle demande alors comment les intervenants envisagent l'avenir.

M<sup>me</sup> Rogg pense que les gens se sont exprimés et que leurs opinions étaient diverses et opposées, ce qui démontre bien que le Forum est un lieu de débats. Elle ajoute que le Forum renvoie la balle aux habitants et qu'il restera à la disposition de ces derniers.

M<sup>me</sup> Rogg ajoute qu'en juin dernier il n'y a pas eu de vote véritable, mais que la majorité des gens pensait qu'un projet de concours était une bonne idée.

M. Raë signale alors qu'il n'est pas évident pour de nombreuses personnes de se libérer pour participer à ces séances, ce qui nuit à la représentativité des habitants. Il ajoute avoir l'impression que la situation est maintenant dans une impasse. Il déclare encore avoir entendu une forte volonté des participants pour attendre la fin des travaux qui se déroulent à la rue de Saint-Jean. Il répète qu'il ne pense pas que le Forum permettra de dégager une solution.

M. Gonzenbach demeure également dubitatif sur la possibilité du Forum de débloquer la situation. Il craint en définitive que les râleurs qui parlent le plus fort ne minent définitivement ce projet.

M. Raë signale que certains nourrissent le sentiment que ce projet d'aménagement cache une politique volontariste en faveur de la mobilité douce. Il précise que parler de parking n'est donc guère politiquement correct.

M<sup>me</sup> Rogg ajoute que la méfiance s'est déclarée très rapidement au sein des participants qui ont imaginé que les décisions avaient été arrêtées lorsque les services de la Ville ont amené des plans avec des propositions.

Un commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) déclare avoir le sentiment d'un malaise profond en entendant des opinions si différentes et en constatant un tel manque de communication. Il pense que ce dossier risque d'être suspendu et il se demande si les habitants ne devraient pas le reprendre en mains.

M. Gonzenbach acquiesce, mais il se demande comment faire.

M. Raë ajoute que c'est bel et bien le problème et que les limites de la démocratie participative ont été atteintes et qu'elles ne peuvent pas être violées. Il répète demeurer dubitatif sur le fonctionnement d'une démocratie participative de cette sorte.

M<sup>me</sup> Rogg intervient et déclare qu'il est vrai que ce dossier est difficile, mais elle rappelle qu'il existe d'autres groupes de travail réfléchissant à d'autres problématiques et que des solutions ont été dégagées menant à des résultats satisfaisants. Elle évoque en l'occurrence le groupe de travail concernant le plan localisé de quartier, lequel a très bien fonctionné.

Un commissaire du Parti du travail demande ensuite si certains établissements publics pourraient avoir une terrasse sur la rue du Beulet.

M. Gonzenbach acquiesce et remarque qu'il y a quatre établissements publics dans cette rue.

Une commissaire socialiste mentionne alors qu'elle était impressionnée par ces séances du Forum auxquelles elle a pu participer. Elle demande alors à M. Raë s'il demande en définitive aux élus de prendre les décisions et s'il ne faut plus mettre à disposition de tels espaces de discussions.

M. Raë répond qu'il est surtout nécessaire d'avoir conscience des limites de la consultation et il attend des élus qu'ils tranchent. Il pense en outre que la situation s'est dégradée à Saint-Jean lors du projet «Les yeux de la ville» qui n'a pas été clairement perçu par les habitants. Il répète encore que la lisibilité du quartier est devenue mauvaise tant la réglementation routière est segmentée.

Il ajoute ne pas être en faveur d'une zone piétonne. Il répète qu'il aimerait attendre la fin des travaux de la rue de Saint-Jean afin de savoir ce qui conviendrait le mieux pour la rue du Beulet.

*Audition de M. François Bornicchia, ingénieur en transports auprès du Service de la mobilité, M. Philippe Gfeller, chef du Service d'aménagement urbain, M. François Kunz, coordinateur écoles/quartiers auprès du Service des écoles et institutions pour l'enfance, M. Emmanuel Droz, du Service des agents de ville et du domaine public*

M. Gfeller explique que le quartier de Saint-Jean est particulier puisqu'il est organisé avec un Forum. Il mentionne que ce dernier a décidé d'être le pilote de l'information auprès des habitants. Il rappelle encore que ce Forum est l'héritage d'une étude universitaire menée sur ce quartier. Il rappelle ensuite que plusieurs projets ont été menés dans ce quartier: modération du trafic, couverture des voies CFF de Saint-Jean, etc. Il précise en l'occurrence que c'est la modération du tra-

fic qui a engendré une zone 30 km/h et l'aménagement de la rue de Saint-Jean, ce qui a entériné la réflexion à propos de la rue du Beulet. Il déclare ensuite que le premier projet est bien avancé et qu'il fera l'objet d'une demande de crédit dans quelque temps. Il évoque encore la rue du Beulet et mentionne que ses commerces ainsi que la poste lui donnent un aspect de convivialité important. Il rappelle que cette rue a fait l'objet par le passé de deux aménagements éphémères qui ont été bien reçus par la population. Il signale encore qu'un groupe de travail réfléchissant à la rue du Beulet s'est réuni à plusieurs reprises afin d'étudier des variantes. Il précise qu'il est évident que des places de parc devaient être supprimées, des places que le groupe de travail a souhaité conserver. Il ajoute que cette position a été maintenue en séance plénière du Forum. Il mentionne encore que le Forum s'est également prononcé à l'égard de la proposition de la galerie d'art Attitudes, qui suggérait de décorer les surfaces avec des couleurs, un projet devant passer par le biais du Fonds municipal d'art contemporain, lequel a accepté l'idée. Il précise que la galerie n'a toutefois pas voulu aller de l'avant dans le projet de concours. Il évoque ensuite la pétition et il déclare qu'elle est en l'occurrence curieuse, puisqu'elle aurait dû logiquement être déposée auprès du Forum et non de la Ville.

Une commissaire démocrate-chrétienne demande comment les services de la Ville ont ressenti les participants au cours de la séance du 6 juin 2006.

M. Droz mentionne qu'il était présent. Il déclare que les attitudes étaient plutôt négatives.

M. Bornicchia acquiesce et il précise que créer une zone de rencontre dans une zone 30 km/h semblait déranger certaines personnes.

M. Kunz ajoute que les commerçants craignaient de perdre des clients, notamment le Tiki Bar.

Une commissaire démocrate-chrétienne remarque que les habitants étaient donc réticents et négatifs lorsqu'ils ont vu les projets concrets.

M. Gfeller répond que la Ville venait avec des variantes qui devaient se réduire au fur et à mesure des débats.

M. Droz ajoute que les gens ont considéré que ces propositions étaient des acquis. Il précise qu'il est vrai que les tensions étaient vives.

M. Gfeller signale cependant que la rue du Môle a pu être aménagée malgré le groupe de concertation qui n'était pas facile.

Une commissaire démocrate-chrétienne demande si la conception des aménagements éphémères installés par le passé avait été faite en relation avec les habitants.

M. Gfeller répond que cela avait été le cas pour le premier aménagement mais pas pour le second. Il pense qu'il serait nécessaire de faire un sondage pour connaître les appréciations des habitants. Il ajoute que les avis diffèrent sur la suppression des places de parc et il rappelle que de tels projets sont parfois abandonnés ou arrivent jusqu'à la requête d'autorisation.

Une commissaire libérale demande alors quelles sont les intentions des services à l'égard de la rue du Beulet.

M. Gfeller répond que la Ville n'a pas d'intention. Il ajoute penser retirer ce projet du plan financier d'investissement. Il précise que, si la Ville est invitée par le Forum, elle s'y rendra. Il mentionne en outre qu'il serait ravi si le Forum orientait les services de la Ville.

Une commissaire libérale remarque alors que la concertation n'est pas une chose facile et que les rapports entre voisins semblent pouvoir se durcir au travers de tels forums de discussions.

M. Kunz répond qu'il est évident que les habitants qui se rendent à ces discussions font foi pour les autres et que lorsque les intervenants changent, ce qui arrive souvent, des retours en arrière se produisent.

M. Gfeller ajoute que c'est la question des rôles qui est difficile. Il pense en l'occurrence qu'il y a une confusion entre le débat démocratique et les positions sur la question. Il rappelle ensuite que ce quartier ne possède pas beaucoup de parkings souterrains et qu'il est en train, par ailleurs, de se modifier en termes générationnels.

Un commissaire radical demande alors quelle est la suite de ce projet.

M. Gfeller répond que la rue de Saint-Jean sera présentée en requête et le projet de la rue du Beulet suspendu.

Un commissaire des Verts demande si la problématique du stationnement et ces conflits concernant les zones 30 km/h se retrouvent dans d'autres quartiers.

M. Bornicchia acquiesce et mentionne qu'il s'agit d'une pierre d'achoppement dans les discussions.

Un commissaire du Parti du travail demande s'il n'y a pas autant de commerces dans la rue du Beulet que dans la rue de Saint-Jean.

M. Gfeller acquiesce. Il signale ensuite que la rue Leschot possède quant à elle beaucoup d'artisans et que les projets d'aménagement ont bien fonctionné. Il signale, en ce qui concerne la rue du Beulet, que les places visiteurs pourraient être sauvées mais pas les 25 places «macarons».

M. Kunz déclare ensuite que le Forum est un outil superbe qui permet de réfléchir. Il ajoute qu'il est évident qu'il n'est pas facile de piloter une telle démarche.

Il pense, à l'égard de ce quartier, qu'il y a un problème de générations entre les jeunes qui ont besoin d'activités et les personnes âgées qui recherchent la tranquillité.

M. Droz se déclare déçu par le dernier Forum, car il a l'impression que personne n'a compris quoi que ce soit.

M. Bornicchia pense, quant à lui, que cette rue ferait l'objet d'une bonne zone de rencontre, mais qu'il est important de prendre en considération les vœux de la majorité.

Un commissaire libéral se demande si l'origine de la confusion des rôles ne provient pas du Forum.

M. Gfeller répond que cette pétition traite de la méthode et il se demande s'il n'y a pas eu une maladresse de la part de l'administration qui aurait pu être la cause de cette pétition. Il répète que la concertation est menée dans ce quartier par le Forum.

Un commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) remercie alors M. Gfeller pour son analyse et remarque que les équilibres sont différents selon les quartiers. Il se demande s'il n'y a pas un problème de représentativité au sein du Forum.

M. Gfeller répond que c'est une question qui doit être posée aux pétitionnaires. Il ajoute qu'il faudrait en outre débattre de la question et savoir s'il faut parler de qualité ou de quantité. Il mentionne encore qu'il est évident que certains représentent mieux leurs intérêts que d'autres et il rappelle que le Forum a ouvert ce groupe de travail sur inscription. Il ajoute qu'il faut donc que les mêmes personnes suivent les travaux, ce qui ne s'est pas produit dans le cadre de ce projet.

La présidente mentionne alors que certains habitants souhaitent voir la réalisation de la rue de Saint-Jean préalablement à tout projet dans la rue du Beulet.

M. Gfeller acquiesce.

### *Discussions*

Une commissaire libérale demande l'audition de la galerie Attitudes.

Mise au vote, l'audition de la galerie Attitudes est acceptée à la majorité: 8 oui (2 Ve, 2 L, 1 AdG/SI, 2 UDC, 1 R) et 5 abstention (3 S, 1 DC, 1 AdG/SI).

### **Séance du 6 mars 2007**

#### *Audition de M. Olivier Kaeser (Attitudes – Espace d'arts contemporains)*

M. Kaeser explique s'être intéressé à ce projet suite à une demande des services de M. Ferrazino. Il remarque que la question de l'art dans l'espace public

intéresse en l'occurrence son centre. Il rappelle ensuite qu'une architecte de la Ville a fait une proposition de base, faite de bancs et de bacs à fleurs. Il ajoute que ce projet a entraîné une opposition du groupe de travail qui s'est très vite axé sur la question des places de parc. M. Kaeser mentionne que c'est lui qui a finalement fait la seule proposition, en l'occurrence un concours artistique destiné à l'aménagement de cette rue. Il précise que ce concours devait suivre une procédure normale.

Il rappelle ensuite que les rues font de plus en plus l'objet de supports à de multiples signes, soit les zones 30 km/h, les passages piétons, etc. Il signale alors l'intérêt du projet artistique de longue durée mené à Saint-Gall.

Il déclare ensuite que, lors du Forum, la grande majorité de l'assemblée s'est prononcée favorablement à la poursuite de ce projet de concours. Il mentionne encore que la pétition ne s'attache en l'occurrence à rien de concret puisque rien n'a encore été fait. Il signale ne pas en comprendre le sens. Il termine en déclarant regretter le résultat de ce processus.

La pétition est intervenue avant que le Fonds d'art contemporain n'étudie ce projet. Il rappelle alors qu'un tel projet nécessite au moins 500 000 francs et il ne voit pas qui pourrait payer une telle somme à l'heure actuelle.

### *Seconde discussion et vote de la commission*

Une commissaire socialiste propose de classer cette pétition. Elle regrette en l'occurrence de ne pas avoir pu voir un projet artistique se développer dans cette rue.

Un commissaire des Verts est également en faveur du classement au vu du négativisme qui bloque la situation.

Un commissaire libéral déclare qu'il s'opposera à ce classement, puisque la pétition est un instrument de la démocratie directe. Il rappelle en l'occurrence que 800 personnes ont signé cette pétition.

Un commissaire radical acquiesce.

Un commissaire du Parti du travail se déclare sensible également à l'avis des habitants et des commerçants, mais il ne souhaite pas être négatif, raison pour laquelle il s'abstiendra.

Une commissaire démocrate-chrétienne mentionne qu'elle s'abstiendra également.

Une commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) déclare avoir l'impression que cette pétition vise surtout à court-circuiter la

démocratie directe en cours dans ce quartier. Elle ajoute qu'elle votera le classement de cette pétition.

Un commissaire libéral remarque que la démocratie participative n'a justement pas fonctionné.

Une commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) répond que le point de vue des pétitionnaires a été exprimé. Elle ajoute qu'il apparaît dans les procès-verbaux du Forum.

Une commissaire socialiste signale que le Forum de Saint-Jean travaille de manière transparente. Elle pense qu'il s'agit d'une véritable démocratie participative. Elle ajoute qu'il est vrai que des personnes ne veulent pas participer et que d'autres ne souhaitent pas ce projet. Elle mentionne qu'elle votera le classement, car elle regrette que ce projet ne puisse pas se terminer. Elle précise en outre que les deux démarches, tant celle du Forum que celle de la pétition, sont démocratiques.

Un commissaire des Verts rappelle alors que la commission a classé des pétitions malgré le grand nombre de signataires. Il s'étonne dès lors que la pétition soit prise comme un objet de débat.

Un commissaire du Parti du travail mentionne que le Forum de Saint-Jean fait effectivement un très bon travail. Il remarque cependant que la fameuse séance ne comptait que 60 personnes. Il pense en outre qu'il n'est pas possible de mépriser 850 signataires, raison pour laquelle il préfère s'abstenir.

Un commissaire radical déclare alors qu'il ne faut pas faire de confusion. Il mentionne qu'il s'agit en l'occurrence de se prononcer sur une pétition et il pense qu'il ne faut pas la classer et la renvoyer au Conseil administratif.

Une autre commissaire socialiste répète que cette pétition ne s'oppose à rien.

Une commissaire de l'Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) ajoute qu'il s'agit en fin de compte de laisser les idées se développer et de se prononcer ensuite.

Un autre commissaire socialiste ajoute qu'envoyer cette pétition au Conseil administratif empêchera tout projet dans cette rue.

Mis aux voix, le classement de cette pétition est accepté à la majorité: 6 oui (2 Ve, 3 S, 1 AdG/SI), 5 non (3 L, 1 UDC, 1 R) et 2 abstentions (1 DC, 1 T).

*Annexe: texte de la pétition*

Commerçants  
Clients

PÉTITION CONTRE LE PROJET  
DE LA RUE DU BEULET

Habitants

Nom	Prénom	Adresse	Signature /
-----	--------	---------	-------------